



CYCLES APPROFONDIS

NORMES COMPTABLES

IFRS

NORMES Comptables IFRS

Formation Approfondie : Banques, Assurance, Télécom, Consolidation,...

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis

L'IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB). Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui préconisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

Contexte de la Formation

Le Conseil du Marché Financier (CMF) porte la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), des banques et des établissements financiers, des sociétés d'assurance et de réassurance, qu'en vertu de la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus-indiquées sont appelées à établir leurs états financiers consolidés selon les normes internationales d'information financière (IFRS), et ce, à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés, dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan; elle est, également, appelée à informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.

Objectifs

Soucieux d'accompagner lesdites institutions dans l'accomplissement, dans les meilleures conditions, des tâches qui leur sont assignées, à cet effet, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), met en place un cycle de formation dédié et spécifique par métier, et ce, à l'instar des activités banque, assurance et télécommunication.

Destinée aux responsables de la comptabilité, financiers, fiscalistes, auditeurs, contrôleurs de gestion, analystes financiers, et tous autres cadres concernés, la formation, objet des présentes, vise à aider les participants à :

- * Maitriser de façon profonde les normes IFRS.
- * Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier de son exécution.
- * Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant.
- * Evaluer l'impact de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Aspects Pédagogiques

Ainsi, le cycle de formation envisagé sera construit en plusieurs parties :

- Un socle commun réservé aux normes générales IFRS.
- Un cycle spécifique "IFRS Banques".
- Un cycle dédié, "IFRS Assurances".
- Un cycle concernant l'activité "Opérateurs Télécom".
- Un cycle "IFRS Pétrole et Mines".
- La consolidation en IFRS.

La formation sera assurée par des Experts Comptables de renommée, Enseignants universitaires et membres du Conseil National de la Comptabilité, à l'instar de Messieurs Chiheb Ghanmi, Néji Hergli et Wissem Naouar.

La formation revêtira, essentiellement, des aspects opérationnels à travers l'exposé et l'étude de cas pratiques touchant les différentes activités citées ci-dessus.

Une documentation riche et consistante, servant de document de référence en la matière, sera remise à chaque participant.

Programmes détaillés des Modules

Socle Commun : **Six séances**

- Cadre conceptuel
- Le cycle d'exploitation
- Les actifs autres que les actifs courants
- Les passifs autres que les passifs courants
- La présentation des états financiers

IFRS Banques : **Six séances**

- IFRS 9,16 et autres

IFRS Assurances : **Six séances**

- IFRS 9,4,16, 17 et autres

IFRS Opérateurs Télécom : **Quatre séances**

- IFRS 15 et 16

IFRS "Mines et Pétrole": **Quatre séances**

- IFRS 6

Consolidation en IFRS : **Cinq séances**

- IFRS 10,11,12,3,5,28

Assistance Technique

Une assistance technique pour l'implémentation des Normes IFRS, par établissement, est envisagée, à l'issue de la formation, et ce, à la demande des institutions concernées. Les conditions d'intervention, à cet effet, sont discutées directement avec les Experts formateurs.

Certification

Des tests d'évaluation seront organisés à l'issue de chaque module et des attestations validées par les Experts Formateurs seront remises aux personnes concernées.

Date et Lieu

La formation se déroulera dans les locaux de l'IFBT, sis au 19 bis rue Kamel Ataturk-Tunis (tout près du bâtiment du journal "La Presse"), tous les vendredis, à raison d'une séance de six heures, le matin, à partir des mois d'avril /mai 2020.

Institut de Formation de la Bourse de Tunis

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis



(+216) 71 340 815



www.ifbt.tn



contact@ifbt.tn

Inscription

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web de l'IFBT ou nous contacter.

Institut de Formation de la Bourse de Tunis

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis



(+216) 71 340 815



www.ifbt.tn



contact@ifbt.tn